



NOVEMBRE 2025

PROFIL DES PME

INNOVATION AU CANADA

Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Direction générale de la petite entreprise
Christi-Anna Durodola

canada.ca/recherche PME

PROFIL DES PME

INNOVATION AU CANADA

Cat. No. Iu188-113/11-2025F-PDF
ISBN 978-0-660-79119-7

Cette publication est disponible sur canada.ca/recherche PME. This publication is also available in English under the title *SME Profile: Innovation in Canada*. Pour obtenir une copie papier de cette publication ou un autre format (braille, gros caractères, etc.), veuillez remplir le [formulaire de demande de publication](#).

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission du ministère de l'Industrie, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le ministère de l'Industrie soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le ministère de l'Industrie ou avec son consentement. Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez demander l'[affranchissement du droit d'auteur de la Couronne](#).

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2025

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	1
1. INTRODUCTION	2
2. DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE	3
3. DÉFINIR L'INNOVATION	4
4. CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE	6
5. CARACTÉRISTIQUES DES PROPRIÉTAIRES	8
6. L'INNOVATION COMME MOTEUR DE LA CROISSANCE ET DE LA COMPÉTITIVITÉ	11
7. MODÈLES DE FINANCEMENT DES PME INNOVATRICES ET NON INNOVATRICES	15
7.1 TYPES DE FINANCEMENT	15
7.2 FINANCEMENT PAR EMPRUNT	16
7.3 MONTANT DU FINANCEMENT PAR EMPRUNT DEMANDÉ ET RÉSULTATS FINANCIERS	17
8. CONCLUSION	20

RÉSUMÉ

Le présent rapport analyse les données de l'*Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises* (EFCPME) de 2023 afin d'examiner les caractéristiques, le comportement en matière de financement, le rendement de la croissance et les activités d'innovation des PME innovatrices au Canada. En 2023, 27,1 % des PME ont déclaré s'adonner à au moins une forme d'innovation, l'innovation en matière de produits étant la plus courante.

L'analyse révèle que les PME innovatrices sont généralement plus grandes, plus axées sur la croissance et plus susceptibles de recourir à une vaste gamme d'options de financement, y compris par emprunt, gouvernemental, par capitaux propres et par crédit commercial. Elles ont également tendance à avoir des décideurs plus instruits et plus expérimentés et à participer davantage à l'adoption de technologies, à la protection de la propriété intellectuelle et aux activités commerciales internationales. Malgré leurs solides résultats et leurs attentes futures en matière de croissance, les PME innovatrices sont confrontées à davantage d'obstacles liés au financement et font état d'un plus vaste ensemble de défis à la croissance que leurs homologues non innovatrices.

Ces résultats mettent en lumière le rôle essentiel des PME innovatrices dans la croissance économique du Canada et soulignent la nécessité d'un soutien stratégique et financier ciblé pour aider ces entreprises à prendre de l'expansion et à réussir.

1. INTRODUCTION

L'innovation est le processus structuré d'élaborer et d'appliquer de nouvelles idées pour créer et commercialiser des produits et des services révolutionnaires, au profit des clients et des intervenants¹. Elle joue un rôle essentiel dans la réussite des entreprises et la croissance économique à long terme. La productivité du travail, mesurée par le PIB réel par heure travaillée, est l'un des principaux moyens par lesquels l'innovation influe sur la performance économique. Selon Statistique Canada, la productivité du travail des entreprises canadiennes a augmenté de 0,6 % en 2024, après trois années consécutives de déclin².

Reconnaissant l'importance de l'innovation, le gouvernement du Canada a investi en moyenne environ 5,1 milliards de dollars par année entre 2020 et 2022 pour appuyer les entreprises, dont la plupart étaient des petites et moyennes entreprises (PME).³

Toutefois, malgré cet investissement, les préoccupations persistent quant au fait que les activités d'innovation ne se sont pas traduites par des améliorations tangibles du niveau de vie. Par exemple, la productivité du travail dans le secteur des entreprises a diminué en moyenne d'environ 2,6 % par année entre 2020 et 2023, soulignant que les gains de productivité demeurent vagues malgré des efforts considérables en matière d'innovation⁴.

Le présent rapport présente les résultats de l'*Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises* (EFCPME) de 2023 afin d'obtenir des renseignements sur les activités de financement, de croissance et d'innovation des PME innovatrices au Canada.

Il commence par une description de la source de données et de la méthodologie de collecte de données, suivie d'une présentation des principaux résultats axés sur l'innovation des PME et les activités commerciales connexes.

En 2023, un peu plus d'une PME sur quatre (27,1 %) a déclaré s'être adonnée à au moins une forme d'innovation, allant des innovations de produits et de procédés aux changements organisationnels et de marketing. Les résultats mettent en lumière les principales différences entre les PME innovatrices et non innovatrices dans plusieurs dimensions, y compris les caractéristiques des entreprises, les profils de propriété, le rendement de la croissance et le comportement en matière de financement.

Les PME innovatrices avaient tendance à être plus grandes et plus âgées, étaient plus susceptibles de chercher du financement externe et ont généralement reçu une approbation à des taux comparables à ceux des autres PME.

1 McKinsey & Company. *What is innovation?*

2 Statistique Canada. *Le Quotidien*, 5 mars, 2025.

3 Statistique Canada. Tableau 33-10-0221-01 — Entreprises (bénéficiaire ultime) avec soutien de la croissance et de l'innovation en entreprise par industrie et par année.

4 Statistique Canada. Tableau 36-10-0208-01 — Productivité multifactorielle, valeur ajoutée, facteur capital et facteur travail dans le secteur agrégé des entreprises et ses principaux sous-secteurs, selon des industries.

Ces entreprises ont également démontré des paramètres de rendement plus robustes, notamment des taux plus élevés en matière d'intention de croissance, d'exportation et d'expansion du marché.

En outre, les PME innovatrices ont affiché un potentiel de croissance plus élevé, une plus grande part prévoyant une expansion importante au cours des prochaines années. Même si leurs structures de propriété étaient dans certains cas moins diversifiées, les principaux décideurs des PME innovatrices étaient généralement plus instruits et expérimentés, ce qui suggère que le capital humain joue un rôle clé dans la stimulation de l'innovation.

Le reste du profil est organisé comme suit :

- La section 2 décrit les données et la méthodologie utilisées dans l'analyse.
- La section 3 décrit la façon dont l'innovation est définie aux fins de la présente étude.
- Les sections 4 et 5 examinent les caractéristiques des PME, en mettant l'accent sur les caractéristiques des entreprises et des propriétaires, respectivement.
- La section 6 examine le rôle de l'innovation dans la croissance et la compétitivité des entreprises.
- La section 7 analyse les profils de financement des PME innovatrices et non innovatrices.
- Enfin, la section 8 conclut avec un résumé des principales constatations et répercussions.

2. DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

L'Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises (EFCPME) de 2023 a été élaborée pour recueillir des renseignements exhaustifs sur les activités de financement, les tendances de croissance, les comportements en matière d'innovation et les caractéristiques de propriété des PME canadiennes. Menée par Statistique Canada au nom d'un consortium dirigé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), l'enquête fournit des données précieuses à l'appui de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, des programmes de développement des entreprises et de l'analyse de l'industrie.

L'enquête ciblait les entreprises à but lucratif du secteur privé comptant de 1 à 499 employés et ayant un revenu annuel d'au moins 30 000 dollars. Sont exclus de l'enquête les coentreprises, les organismes à but non lucratif et les entreprises dans des secteurs particuliers qui ne sont pas pertinents à l'étude du financement des PME, y compris les finances et l'assurance, l'éducation et l'administration publique.

La population principale fait référence à ce vaste groupe de PME à vocation générale, tel que défini ci-dessus. En plus de la population principale, l'enquête comprenait également plusieurs sous-populations d'intérêt (p. ex. coopératives, entreprises de technologies propres et entreprises de TIC), qui ont été échantillonnées séparément. La population de base était tirée du Registre des entreprises de Statistique Canada et comprenait plus de 900 000 entreprises. Cette population a été stratifiée selon la taille de l'entreprise, l'industrie, la région et l'âge de l'entreprise afin d'assurer une couverture exhaustive.

La taille finale de l'échantillon était de 29 100 entreprises, dont 22 084 de la population principale. Les données ont été recueillies au moyen d'un questionnaire électronique, et l'enquête a atteint un taux de réponse de 52,4 % pour la population principale.

3. DÉFINIR L'INNOVATION

L'innovation peut être comprise comme le processus de création d'une valeur importante en allant au-delà des idées, de l'invention et de la recherche vers l'adoption, l'application et la mise en œuvre. Elle améliore ou introduit de nouvelles capacités, de nouveaux produits, services, marchés ou processus opérationnels, aidant les entreprises à demeurer concurrentielles et à s'adapter à des environnements changeants.

Selon la définition de l'OCDE utilisée dans l'EFCPME, une PME est considérée comme innovatrice si elle s'adonne à au moins l'un des quatre types d'innovation : l'innovation de produit, l'innovation organisationnelle, l'innovation de procédé et l'innovation de commercialisation⁵. Cette question est posée à la population de PME non franchisées comptant entre 1 et 499 employés, ce qui représente environ 97 % de toutes les PME avec des employés au Canada. Les entreprises de franchise sont souvent exclues des analyses de l'innovation en raison de leur accent sur la normalisation et la cohérence de la marque, ce qui peut limiter la capacité des franchisés d'introduire de nouvelles idées ou de nouveaux procédés. Si l'on inclut les PME franchisées, la part globale des entreprises innovatrices diminue légèrement pour atteindre 26,4 %.

5 Manuel d'Oslo 2018 : Lignes directrices pour le recueil, la communication et l'utilisation des données sur l'innovation, 4e édition.

Comme le montre la figure 1, 27,1 % des PME non franchisées se sont adonnées à au moins un type d'activité d'innovation entre 2021 et 2023 :

1. Innovation de produit

L'introduction d'un bien ou d'un service nouveau ou considérablement amélioré. C'était la forme d'innovation la plus courante. Environ 57 % des PME innovatrices ont déclaré des changements de produits.

2. Innovation organisationnelle

L'adoption d'une nouvelle pratique commerciale, d'une nouvelle organisation du lieu de travail ou d'une nouvelle méthode de relations externes. Environ une PME innovatrice sur trois s'est concentrée sur les changements organisationnels.

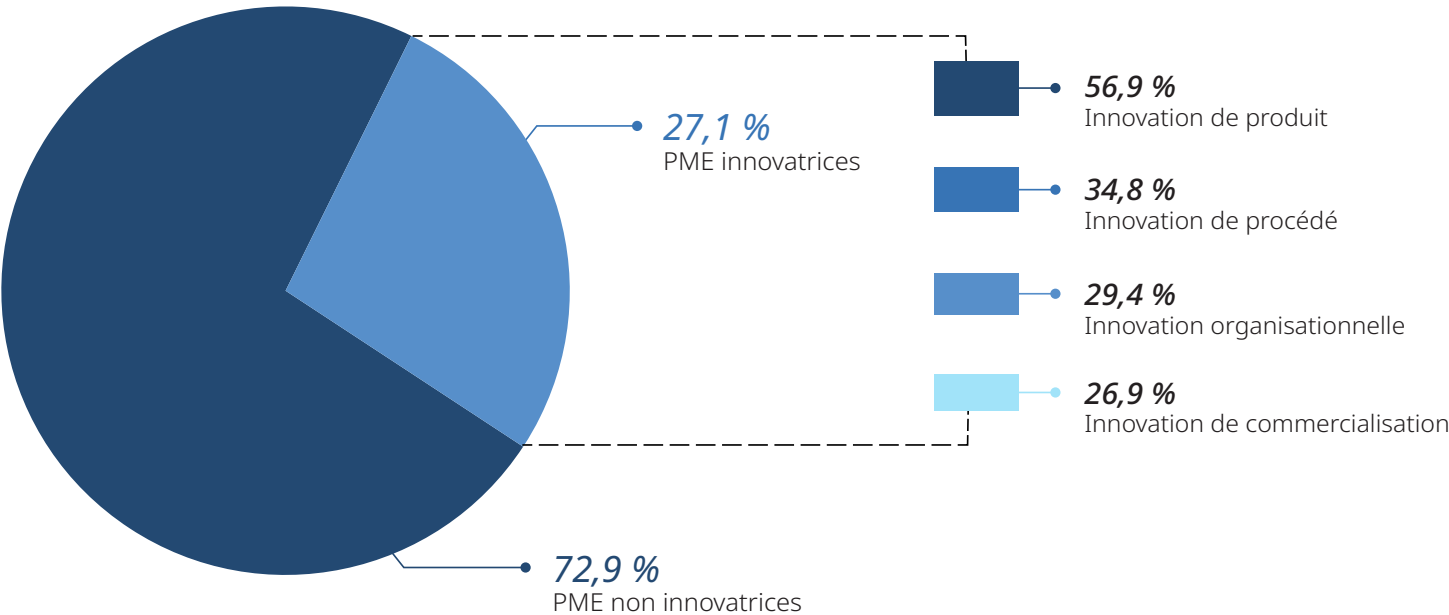
3. Innovation de procédé

L'élaboration ou l'amélioration importante des procédés de production ou des méthodes de livraison. Environ 29 % des PME innovatrices ont introduit l'innovation de procédé.

4. Innovation de commercialisation

Mise en œuvre de nouvelles façons de commercialiser ou de vendre des biens et des services. Un peu plus d'une PME innovatrice sur quatre s'est adonnée à des innovations liées à la commercialisation.

Figure 1 : Activité d'innovation des PME



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

Ensemble, ces catégories saisissent les diverses façons dont les PME canadiennes tirent parti de l'innovation pour améliorer leur rendement, réagir aux fluctuations du marché et se positionner pour la croissance.

4. CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE

L'innovation au sein des PME ne se fait pas de façon uniforme dans l'ensemble du milieu des affaires. Des facteurs comme la taille de l'entreprise, l'emplacement géographique et le secteur de l'industrie jouent un rôle clé dans la détermination de la probabilité de s'adonner à une activité innovatrice. La présente section examine la façon dont ces caractéristiques des entreprises se rapportent à l'innovation parmi les PME canadiennes en 2023, en mettant l'accent sur les secteurs où l'innovation est la plus concentrée et où elle demeure moins courante.

L'activité innovatrice parmi les PME canadiennes semble avoir une corrélation positive avec la taille de l'entreprise. Comme le montre le tableau 1, seulement 20,9 % des microentreprises (de 1 à 4 employés) sont des PME innovatrices, comparativement à 45,7 % pour les moyennes entreprises (de 100 à 499 employés). Environ 34 % des petites entreprises (de 5 à 19 employés) et 41,3 % de celles comptant de 20 à 99 employés ont déclaré s'adonner à l'innovation. Ces résultats indiquent que les grandes PME sont plus susceptibles d'innover, possiblement en raison du fait qu'elles ont davantage de capacité, de ressources et d'accès à l'infrastructure permettant l'innovation.

Tableau 1 : Pourcentage de PME innovatrices selon la taille de l'entreprise

	PME innovatrices
	(%)
Toutes les PME	27,1
De 1 à 4 employés	20,9
De 5 à 19 employés	33,8
De 20 à 99 employés	41,3
De 100 à 499 employés	45,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

Comme le montre le tableau 2, la part des PME innovatrices varie considérablement entre les régions du Canada. La Colombie-Britannique et les Territoires affichent la plus forte proportion de PME innovatrices, soit 31,8 %, suivis du Québec (29,5 %) et de l'Ontario (27,9 %). En revanche, les taux d'innovation sont plus faibles dans les régions des Prairies et de l'Atlantique, la Saskatchewan et les provinces de l'Atlantique affichant respectivement les plus petites parts de PME innovatrices, soit 20,8 % et 21,4 %, respectivement.

Tableau 2 : Pourcentage de PME innovatrices par région

	PME innovatrices
	(%)
Colombie-Britannique et territoires	31,2
Québec	28,5
Ontario	26,9
Manitoba	24,0
Alberta	24,7
Atlantique	21,4
Saskatchewan	20,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

Le tableau 3 montre les cinq secteurs ayant le taux le plus élevé de PME innovatrices en 2023. Les PME innovatrices sont les plus concentrées dans le secteur de la fabrication, où 47,0 % déclarent des activités d'innovation. Suivent le commerce de gros (38,7 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (34,8 %) et le commerce de détail (34,2 %). Le secteur des services d'hébergement et de restauration affiche la proportion la plus faible de PME innovatrices parmi les industries énumérées, soit 25,8 %. Ces chiffres mettent en évidence les différences sectorielles dans l'innovation, la fabrication et le commerce de gros étant en tête de peloton en matière d'activités d'innovation.

Tableau 3 : Pourcentage de PME innovatrices par secteur industriel

	PME innovatrices
	(%)
Fabrication	47,0
Commerce de gros	38,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	34,8
Commerce de détail	34,2
Services d'hébergement et de restauration	25,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

5. CARACTÉRISTIQUES DES PROPRIÉTAIRES

Comprendre qui possède et dirige les PME fournit un contexte important pour explorer les moteurs de l'innovation. Des caractéristiques comme l'âge, le sexe, l'éducation, l'expérience et l'identité peuvent façonner les stratégies d'entreprise, l'ouverture au risque et la capacité d'innovation. En 2023, plusieurs différences ont été constatées entre les PME innovatrices et les PME non innovatrices, offrant un aperçu des facteurs démographiques et expérimentaux associés à l'activité innovatrice.

Cette section présente un aperçu comparatif des caractéristiques de propriété des PME, y compris l'âge et le lieu de naissance des décideurs principaux⁶, la représentation des sexes dans la propriété, le niveau de scolarité et l'expérience entrepreneuriale. Bien que de nombreuses tendances soient semblables entre les deux groupes, les PME innovatrices ont tendance à être dirigées par des équipes de propriétaires plus jeunes, plus instruites et plus diversifiées.

En 2023, comme le montre le tableau 4, les décideurs des PME innovatrices et non innovatrices étaient le plus souvent âgés de 40 à 64 ans, représentant près des trois quarts des entreprises dans chaque groupe. Parmi les PME innovatrices, les personnes âgées de 50 à 64 ans représentaient la plus grande part (46,4 %), suivies des 40 à 49 ans (26,9 %). Bien que la répartition selon l'âge soit globalement semblable dans les deux groupes, une différence notable est observée dans le groupe d'âge le plus âgé (65 ans et plus), qui représentait une plus petite proportion de décideurs dans les PME innovatrices (10,6 %) comparativement aux PME non innovatrices (16,1 %), ce qui donne à penser que l'innovation peut être moins courante parmi les entreprises dirigées par des entrepreneurs plus âgés.

Tableau 4 : Répartition des PME innovatrices et des PME non innovatrices selon l'âge du décideur principal

	PME innovatrices	PME non innovatrices
	(%)	(%)
Moins de 30 ans	1,4	1,5
30 à 39 ans	14,6	12,3
40 à 49 ans	26,9	24,3

6 Dans l'EFCPME, le décideur principal est désigné comme étant le propriétaire majoritaire, le président du conseil d'administration, le président ou le directeur général de l'entreprise.

50 à 64 ans	46,4	45,8
65 ans et plus	10,6	16,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

Le tableau 5 montre qu'en 2023, la plupart des décideurs des PME innovatrices et des PME non innovatrices sont nés au Canada. Toutefois, une plus grande proportion de décideurs des PME innovatrices (34,3 %) sont nés à l'extérieur du Canada comparativement aux PME non innovatrices (29,9 %), ce qui laisse entendre que les entrepreneurs immigrants peuvent jouer un rôle notable dans la stimulation de l'innovation.

Tableau 5 : Pourcentage de PME innovatrices et de PME non innovatrices selon le lieu de naissance du décideur principal

	PME innovatrices	PME non innovatrices
	(%)	(%)
Canada	65,7	70,1
À l'extérieur du Canada	34,3	29,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

En 2023, la répartition des PME selon la propriété majoritaire était presque identique entre les entreprises innovatrices et les entreprises non innovatrices, comme le montre le tableau 6. Les PME détenues majoritairement par des hommes représentaient la plus grande proportion des deux groupes (65,0 %), tandis que les PME détenues majoritairement par des femmes et détenues à parts égales par des hommes et des femmes représentaient chacune de 17 à 18 % dans les deux catégories.

Tableau 6 : Répartition des PME innovatrices et des PME non innovatrices selon la propriété majoritaire

	PME innovatrices	PME non innovatrices
	(%)	(%)
PME détenues majoritairement par des hommes	65,0	65,1
PME détenues à parts égales	17,4	17,0
PME détenues majoritairement par des femmes	17,7	18,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

Comme le montre le tableau 7, en 2023, les décideurs principaux des PME innovatrices ont tendance à avoir un niveau de scolarité plus élevé que leurs homologues des PME non innovatrices. Une plus grande proportion de PME innovatrices ont des décideurs principaux qui détiennent un baccalauréat (28,8 % c. 22,8 %) ou une maîtrise ou un grade supérieur (23,4 % c. 18,9 %). À l'inverse, les décideurs principaux des PME non innovatrices sont plus susceptibles d'avoir des niveaux de scolarité inférieurs, avec des proportions plus élevées n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires (20,6 % c. 13,0 %) ou moins qu'un diplôme d'études secondaires (8,1 % c. 4,7 %). La proportion de ceux qui détiennent un diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'une école de métiers est semblable entre les deux groupes. Dans l'ensemble, l'éducation semble avoir une corrélation positive avec l'innovation chez les décideurs principaux des PME.

Tableau 7 : Répartition des PME innovatrices et des PME non innovatrices selon le plus haut niveau de scolarité atteint par le décideur principal

	PME innovatrices	PME non innovatrices
	(%)	(%)
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	4,7	8,1
Diplôme d'études secondaires	13,0	20,6
Diplôme d'un collège, un cégep ou d'une école de métiers	30,1	29,7
Baccalauréat	28,8	22,8
Maîtrise ou études supérieures	23,4	18,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

En 2023, la répartition des années d'expérience parmi les décideurs principaux était relativement semblable entre les PME innovatrices et les PME non innovatrices. Comme le montre le tableau 8, parmi les PME innovatrices, 73,8 % des décideurs avaient plus de 10 ans d'expérience, 21,7 % avaient entre 5 et 10 ans et 4,5 % avaient moins de 5 ans. De même, dans les PME non innovatrices, 75,0 % des décideurs avaient plus de 10 ans d'expérience, 19,2 % avaient entre 5 et 10 ans et 5,8 % avaient moins de 5 ans.

Tableau 8 : Répartition des PME innovatrices et des PME non innovatrices selon les années d'expérience du décideur principal en matière de gestion ou de propriété d'une entreprise

	PME innovatrices	PME non innovatrices
	(%)	(%)
Moins de 5 ans	4,5	5,8

5 à 10 ans	21,7	19,2
Plus de 10 ans	73,8	75,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

6. L'INNOVATION COMME MOTEUR DE LA CROISSANCE ET DE LA COMPÉTITIVITÉ

L'innovation est étroitement liée au potentiel de croissance et à la compétitivité à long terme des PME. Les entreprises innovatrices sont souvent plus tournées vers l'avenir, plus susceptibles d'adopter de nouvelles stratégies et technologies et plus engagées dans des activités internationales et d'expansion. La présente section examine la façon dont l'innovation est corrélée aux comportements des entreprises qui stimulent la croissance et la compétitivité, y compris l'adoption de technologies, la protection de la propriété intellectuelle, l'expansion du marché, les activités d'exportation et la présence commerciale internationale.

Elle examine également la performance des PME innovatrices au cours des dernières années et leurs attentes en matière de croissance future, ainsi que les principaux obstacles auxquels elles sont confrontées en cours de route. Les résultats soulignent le fait que même si les PME innovatrices ont tendance à être davantage axées sur la croissance et optimistes quant à l'avenir, elles sont également confrontées à un plus large éventail de défis à mesure qu'elles poursuivent des objectifs commerciaux ambitieux.

Comme le montre le tableau 9, en 2023, un pourcentage considérablement plus élevé de PME innovatrices ont participé à des facteurs de croissance et de compétitivité.

Les PME innovatrices étaient près de deux fois plus susceptibles d'adopter de nouvelles technologies (76,6 %) comparativement à leurs homologues non innovatrices (41,0 %).

Parmi les exemples d'adoption de nouvelles technologies, mentionnons les solutions logicielles d'entreprise, les systèmes de sécurité et d'authentification des technologies de l'information (TI) et les technologies propres.

Les PME innovatrices étaient également beaucoup plus actives dans la détention de propriétés intellectuelles, 31,2 % d'entre elles détenant des droits de PI, comparativement à seulement 9,5 % des PME non innovatrices.

Ces droits de PI comprennent les marques déposées, les brevets et les accords de non-divulgateion.

De même, une plus grande proportion de PME innovatrices ont exprimé leur intention d'étendre leurs activités à de nouveaux marchés (80,0 % c. 58,9 %).

Cette tendance se poursuit dans l'engagement international : 24,3 % des PME innovatrices ont participé à des activités d'exportation, et 18,1 % ont déclaré une activité commerciale internationale plus vaste, comparativement à seulement 11,9 % et 6,7 %, respectivement, parmi les PME non innovatrices.

Ces différences font ressortir le lien étroit entre l'innovation et les stratégies d'entreprise prospectives et axées sur la croissance.

Tableau 9 : Pourcentage de PME innovatrices et de PME non innovatrices selon les stratégies d'entreprise axées sur la croissance

	PME innovatrices	PME non innovatrices
	(%)	(%)
Adoption de nouvelles technologies	76,6	41,0
Propriété intellectuelle	31,2	9,5
Intention d'étendre leurs activités à de nouveaux marchés	80,0	58,9
Exportation	24,3	11,9
Activités commerciales internationales	18,1	6,7

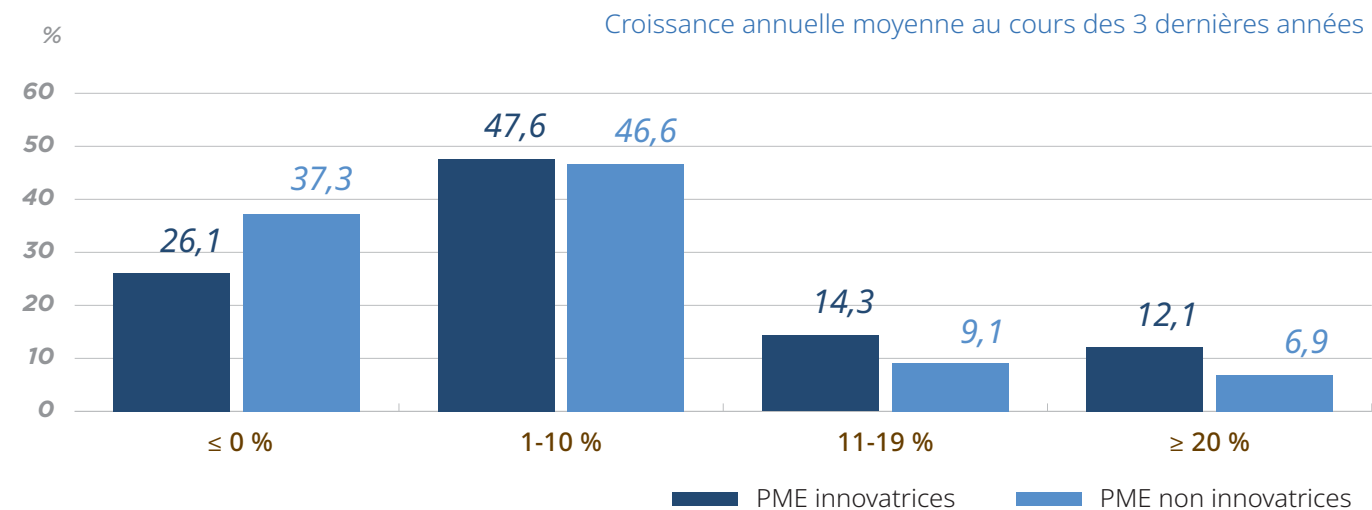
Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

L'un des rôles importants de l'innovation est qu'elle appuie la réussite à long terme d'une entreprise et, à son tour, contribue à la croissance économique soutenue au Canada. Lorsqu'on a interrogé les PME au sujet de leur croissance récente et prévue, des différences évidentes ont surgi entre les PME innovatrices et les PME non innovatrices.

Comme le montre la figure 2, au cours des trois dernières années, les PME innovatrices étaient plus susceptibles d'être des entreprises à forte croissance, 12,1 % ayant enregistré une croissance annuelle moyenne de 20 % ou plus, comparativement à seulement 6,9 % des PME non innovatrices.

De même, une plus grande proportion de PME innovatrices (14,3 %) a connu une croissance dans la fourchette de 11 à 19 %, comparativement à 9,1 % de leurs homologues non innovateurs. Bien que la majorité des PME des deux groupes aient déclaré une croissance modérée de 1 % à 10 %, les PME innovatrices étaient moins susceptibles de déclarer une croissance nulle ou négative (26,1 % c. 37,3 %), ce qui indique un rendement plus élevé récemment parmi les entreprises innovatrices.

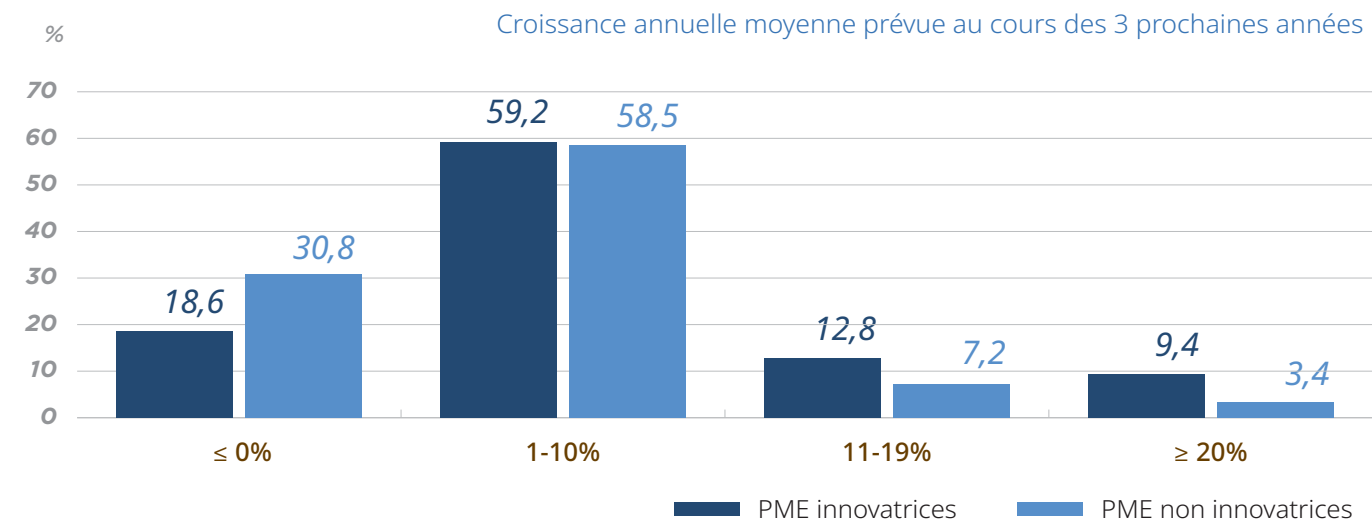
Figure 2 : Performance des PME en matière de croissance selon le statut d'innovation (trois dernières années : 2021-2023)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

Au cours des trois prochaines années, les PME innovatrices sont plus optimistes quant à la croissance future comparativement à leurs homologues non innovatrices, comme le montre la figure 3. Bien que les deux groupes déclarent des prévisions semblables pour une croissance modérée (1 à 10 %) à environ 59 %, les PME innovatrices sont plus susceptibles d'anticiper des taux de croissance élevés. Près de 13 % des PME innovatrices s'attendent à une croissance de 11 à 19 % (comparativement à 7,2 % des PME non innovatrices) et 9,4 % s'attendent à une croissance supérieure à 20 % (comparativement à seulement 3,4 % des PME non innovatrices). De plus, moins de PME innovatrices s'attendent à une croissance nulle ou négative (18,6 %) comparativement aux PME non innovatrices (30,8 %). Ces attentes donnent à penser que les entreprises innovatrices sont plus confiantes dans leur capacité d'afficher de bons résultats dans un proche avenir.

Figure 3 : Résultats attendus en matière de croissance des PME selon le statut d'innovation (trois prochaines années : 2024-2026)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

Ces résultats renforcent le lien entre l'innovation et un rendement antérieur plus fort ainsi qu'une plus grande confiance dans la croissance future.

Les PME innovatrices étaient plus susceptibles que les PME non innovatrices de signaler un large éventail d'obstacles majeurs à la croissance. La hausse du coût des intrants est le défi le plus souvent cité dans les deux groupes, mais surtout chez les PME innovatrices (44,8 % c. 36,8 %).

Comme le montre le tableau 10, d'autres préoccupations importantes pour les PME innovatrices comprenaient les fluctuations dans la demande des consommateurs (30,5 % c. 23,3 %) et le recrutement et le maintien en poste d'employés qualifiés (30,1 % c. 23,0 %).

Dans presque toutes les catégories, de la gestion des flux de trésorerie au financement, en passant par les pénuries de main-d'œuvre et la réglementation gouvernementale, une plus grande proportion de PME innovatrices ont perçu des obstacles majeurs par rapport à leurs homologues non innovatrices.

Cela donne à penser que même si les entreprises innovatrices peuvent être plus dynamiques, elles sont également confrontées à un plus large éventail de défis liés à la croissance.

Tableau 10 : Pourcentage de PME innovatrices et de PME non innovatrices par obstacle à la croissance des entreprises

	PME innovatrices	PME non innovatrices
	(%)	(%)
Augmentation du coût des intrants	44,8	36,8
Fluctuations de la demande des consommateurs	30,5	23,3
Recrutement et maintien en poste des employés qualifiés	30,1	23,0
Maintien d'un flux de trésorerie suffisant ou gestion de la dette	26,8	17,5
Taux de l'imposition sur les sociétés	25,0	21,7
Pénurie de main-d'œuvre	24,4	19,7
Coûts de transport	21,2	18,0
Réglementation gouvernementale	21,0	15,9
Intensification de la concurrence	20,4	15,8
Obtention de financement	16,7	9,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

7. MODÈLES DE FINANCEMENT DES PME INNOVATRICES ET NON INNOVATRICES

L'accès au financement est un facteur essentiel pour la croissance, la stabilité et le potentiel d'innovation des PME. Que ce soit pour la gestion des opérations quotidiennes, l'investissement dans de nouvelles technologies, l'expansion sur de nouveaux marchés ou le soutien du développement à long terme, le financement joue un rôle central pour permettre aux PME de faire concurrence et de prospérer.

La présente section examine comment les PME ont accédé à divers types de financement et les ont utilisés en 2023, en mettant particulièrement l'accent sur les différences entre les PME innovatrices et les PME non innovatrices. Il examine des dimensions clés comme les taux de demande et d'approbation, les montants demandés et autorisés, l'utilisation prévue des fonds, les types de financement recherchés et les raisons de refus. En comparant ces comportements et ces résultats en matière de financement, l'analyse donne un aperçu des défis et des stratégies uniques auxquels les entreprises innovatrices sont confrontées alors qu'elles naviguent dans le paysage financier.

7.1 Types de financement

Le tableau 11 montre que les PME innovatrices étaient beaucoup plus actives dans presque tous les types de financement en 2023. Les taux de demande de financement par emprunt étaient plus élevés (36,3 % contre 21,8 %), le financement gouvernemental (13,4 % c. 4,5 %), le crédit commercial (33,9 % c. 25,0 %) et le crédit-bail (9,9 % c. 5,9 %). Ils ont également déclaré un taux de demandes de financement par capitaux propres nettement plus élevé (2,7 %) comparativement à seulement 0,9 % chez les PME non innovatrices.

Tableau 11 : Taux de demande des différents types de financement selon le statut d'innovation

	PME innovatrices	PME non innovatrices
	(%)	(%)
Financement par emprunt	36,3	21,8
Financement gouvernemental	13,4	4,5
Financement par capitaux propres	2,7	0,9
Financement par crédit commercial	33,9	25,0
Location-acquisition	9,9	5,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

7.2 Financement par emprunt

En 2023, les PME innovatrices étaient systématiquement plus susceptibles que leurs homologues non innovatrices de demander du financement pour l'ensemble des principaux instruments d'emprunt. Les instruments de financement par emprunt comprennent les hypothèques non résidentielles, les marges de crédit, les prêts à terme et les cartes de crédit. Les cartes de crédit étaient le produit le plus souvent demandé par les PME innovatrices (18,1 %), suivies des marges de crédit (14,5 %), des prêts à terme (10,9 %) et des hypothèques non résidentielles (4,8 %), comme le montre le tableau 12. En revanche, les PME non innovatrices affichaient des taux de demande plus faibles dans l'ensemble du système, les plus élevés étant pour les cartes de crédit (9,7 %).

Les taux d'approbation étaient relativement élevés pour les deux groupes. Les PME innovatrices ont obtenu une approbation particulièrement forte pour les cartes de crédit (92,1 %) et les prêts à terme (87,7 %), bien que les PME non innovatrices aient enregistré des taux d'approbation légèrement plus élevés pour les prêts à terme (90,3 %) et les marges de crédit (81,2 %). Dans le cas des prêts hypothécaires non résidentiels, le taux d'approbation des PME innovatrices était plus élevé (87,8 %) que celui des PME non innovatrices (81,5 %).

Les taux d'intérêt étaient généralement similaires pour les PME innovatrices et non innovatrices. Pour les cartes de crédit, les innovatrices ont déclaré un taux moyen légèrement plus élevé (19,5 % c. 18,9 %).

Dans tous les instruments de financement par emprunt, les taux d'intérêt étaient également presque identiques : prêts hypothécaires non résidentiels (7,1 % pour les innovatrices c. 6,9 % pour les non-innovatrices), marges de crédit (10,2 % c. 10,5 %) et prêts à terme (8,1 % c. 8,0 %).

En ce qui concerne la durée du prêt, les PME innovatrices ont contracté des prêts hypothécaires à long terme (95 mois c. 83 mois), tandis que les durées des prêts à terme étaient presque les mêmes entre les groupes (59 mois pour les PME innovatrices c. 58 mois pour les PME non innovatrices).

Tableau 12 : Financement par emprunt par instrument et modalités : PME innovatrices c. non innovatrices

	PME innovatrices				PME non innovatrices			
	Taux de demande (%)	Taux d'approbation global (total et partiel) (%)	Taux d'intérêt moyen (%)	Durée moyenne du prêt (mois)	Taux de demande (%)	Taux d'approbation global (total et partiel) (%)	Taux d'intérêt moyen (%)	Durée moyenne du prêt (mois)
Prêt hypothécaire non résidentiel	4,8	87,8	7,1	95	2,5	81,5	6,9	83
Marge de crédit	14,5	79,8	10,2	-	8,7	81,2	10,5	-
Prêt à terme	10,9	87,7	8,1	59	5,9	90,3	8,0	58
Carte de crédit	18,1	92,1	19,5	-	9,7	90,8	18,9	-

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

7.3 Montant du financement par emprunt demandé et résultats financiers

Lorsqu'on examine les montants demandés, les PME innovatrices ont demandé des prêts plus importants en moyenne (516 456 \$) que les PME non innovatrices (396 993 \$), comme le montre le tableau 13⁷. Malgré cette différence, la part des entreprises devant fournir des garanties (actifs personnels ou commerciaux) était assez semblable entre les deux groupes, soit 48,7 % pour les PME innovatrices et 46,4 % pour les non-innovatrices.

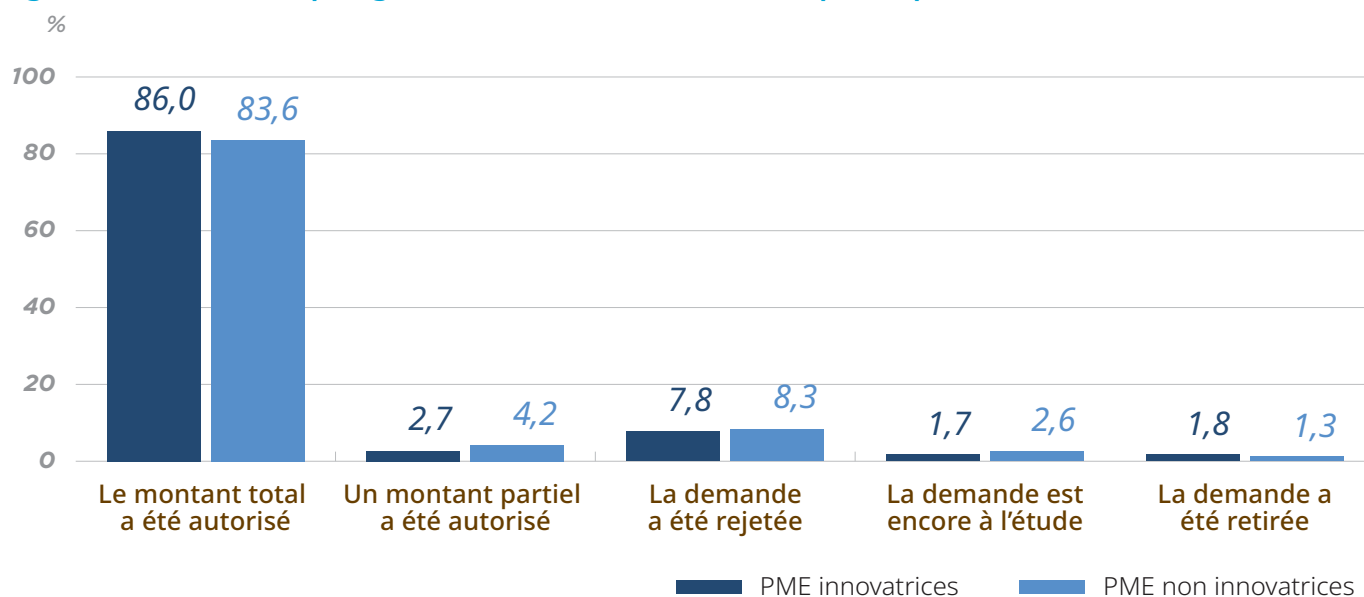
Tableau 13 : Montant moyen du financement par emprunt demandé et autorisé par statut d'innovation

	PME innovatrices	PME non innovatrices
Montant moyen demandé (\$)	516 456	396 993
Montant moyen autorisé (\$)	433 139	350 229
Garanties nécessaires (%)	48,7	46,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

Comme le montre la figure 4, une proportion légèrement plus élevée de PME innovatrices ont reçu une approbation pour le montant total (86,0 % c. 83,6 %), tandis que les PME non innovatrices étaient plus susceptibles de recevoir une approbation partielle (4,2 % c. 2,7 %) ou de déclarer que leur demande était encore à l'étude (2,6 % c. 1,7 %). Les taux de refus et de retrait étaient relativement comparables.

Figure 4 : Résultat de la plus grande demande de financement par emprunt selon le statut d'innovation (%)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

7 Selon Statistique Canada, les estimations du montant moyen demandé et autorisé ont reçu un classement de la qualité des données de C pour les PME innovatrices. Toutefois, elles ont obtenu le classement D pour les PME non innovatrices. Ces estimations doivent donc être interprétées avec prudence.

7.3.1 Utilisation des fonds de financement par emprunt

Les PME innovatrices étaient plus susceptibles d'utiliser le financement par emprunt pour répondre aux besoins en matière de fonds de roulement (63,5 %) comparativement aux PME non innovatrices (54,9 %). Bien que les deux groupes aient utilisé le financement à des fins de base semblables, des différences importantes se sont manifestées dans des domaines plus stratégiques. Les PME innovatrices étaient plus susceptibles d'investir dans la technologie, les ordinateurs et la recherche et développement (R-D); plus précisément, elles avaient une part plus élevée de l'utilisation du financement pour les investissements dans le numérique et la technologie (8,1 % c. 3,0 %), le matériel informatique (13,2 % c. 9,3 %), les logiciels (11,1 % c. 7,1 %) ainsi que la R-D (5,3 % c. 1,2 %), comme le montre le tableau 14. En revanche, les PME non innovatrices étaient plus susceptibles d'utiliser le financement par emprunt pour acquérir des machines et du matériel (20,6 % c. 18,0 %), des véhicules ou du matériel roulant (17,9 % c. 12,2 %) et des acquisitions d'entreprises (3,4 % c. 2,1 %). Ces tendances donnent à penser que les entreprises innovatrices sont davantage axées sur la croissance et le financement axé sur l'innovation, tandis que les entreprises non innovatrices ont tendance à se concentrer sur les dépenses axées sur l'actif et les dépenses opérationnelles.

Tableau 14 : Utilisation prévue du financement : PME innovatrices c. PME non innovatrices (%)

	PME innovatrices	PME non innovatrices
	(%)	(%)
Fonds de roulement et fonds d'exploitation pour l'inventaire, le paiement des fournisseurs, les salaires ou d'autres obligations	63,5	54,9
Autres machines ou équipements	18,0	20,6
Consolidation de dettes ou paiements	14,8	12,4
Matériel informatique	13,2	9,3
Véhicules ou matériel roulant	12,2	17,9
Logiciels	11,1	7,1
Terrains et bâtiments	11,0	12,2
Investissements numériques et technologiques	8,1	3,0
Recherche et développement	5,3	1,2
Pour pénétrer un nouveau marché	3,8	1,9
Autre objectif	3,2	2,8
Acheter une entreprise	2,1	3,4
Réduction de l'empreinte carbone	1,1	0,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

7.3.2 Obstacles au financement par emprunt

Les PME innovatrices étaient plus susceptibles de se voir refuser un crédit en raison de risques propres à l'entreprise et de l'incertitude financière. Comme le montre le tableau 15, la raison la plus souvent citée était l'insuffisance des ventes ou des flux de trésorerie, touchant près de la moitié des PME innovatrices (48,2 %) comparativement à seulement 26,7 % des PME non innovatrices. Elles étaient également plus susceptibles d'être signalées pour manque d'antécédents en matière de crédit (24,1 % c. 18,0 %) et pour le fait d'exercer leurs activités dans une industrie instable (15,8 % c. 2,1 %). De plus, une plus grande part de leurs projets ont été jugés trop risqués (11,3 % c. 4,7 %)⁸. En revanche, les PME non innovatrices étaient légèrement plus susceptibles d'être refusées en raison d'une garantie insuffisante (24,0 % c. 21,1 %) et plus souvent citées comme « autre raison » (21,8 % c. 15,8 %) ou n'ont reçu aucune raison du tout (14,5 % c. 13,1 %).

Tableau 15 : Raisons du refus de crédit : PME innovatrices ou non innovatrices

	PME innovatrices	PME non innovatrices
	(%)	(%)
Ventes ou flux de trésorerie insuffisants	48,2	26,7
Garantie insuffisante	21,1	24,0
Dossier de crédit absent ou jugé médiocre	24,1	18,0
Le projet a été jugé trop risqué	11,3	4,7
L'entreprise exerce ses activités dans un secteur instable	15,8	2,1
Autre raison	15,8	21,8
Aucune raison donnée par le fournisseur de crédit	13,1	14,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2023.

Ces résultats suggèrent que les entreprises innovatrices peuvent faire l'objet d'un examen plus approfondi en ce qui concerne le rendement financier et le risque commercial perçu, ce qui reflète la nature incertaine et souvent à forte croissance de leurs entreprises.

⁸ Selon Statistique Canada, la qualité des données pour ce tableau est cotée D, particulièrement pour les PME innovatrices dans les catégories des ventes/flux de trésorerie insuffisants et de l'expérience/historique de crédit médiocre ou limitée. La qualité des données pour toutes les autres catégories varie de A à C. Ces estimations doivent donc être interprétées avec prudence.

8. CONCLUSION

Le présent rapport s'appuie sur les données de l'*Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises* (EFCPME) de 2023 pour évaluer les caractéristiques, les profils de financement, les activités de croissance et les comportements en matière d'innovation des PME innovatrices au Canada. En comparant les PME innovatrices et non innovatrices dans plusieurs dimensions, le rapport souligne la façon dont l'innovation façonne les stratégies d'entreprise et les résultats des PME canadiennes. En 2023, 27,1 % des PME non franchisées ont déclaré s'être adonné à au moins une forme d'innovation, le plus souvent à des innovations en matière de développement de produits. Ces entreprises innovatrices avaient tendance à être de plus grande taille, particulièrement celles comptant entre 100 et 499 employés, et étaient plus concentrées dans des régions comme la Colombie-Britannique, le Québec et l'Ontario. L'innovation était la plus éminente dans les secteurs de la fabrication, du commerce de gros et des services professionnels, scientifiques et techniques.

Les résultats montrent que les PME innovatrices ont tendance à être dirigées par des décideurs plus jeunes et plus instruits et qu'elles ont un profil de propriété légèrement plus diversifié en termes de sexe et de statut d'immigrant. Ces caractéristiques peuvent contribuer à leur ouverture aux nouvelles idées, nouvelles technologies et nouveaux marchés.

Les PME innovatrices ont continuellement enregistré des résultats supérieurs à leurs homologues non innovatrices sur plusieurs paramètres clés, y compris l'adoption de nouvelles technologies, la protection de la propriété intellectuelle et l'engagement international.

Elles étaient plus susceptibles d'être des entreprises à forte croissance et aussi plus optimistes quant à leur croissance future, et une plus grande proportion d'entre elles s'attendaient à une croissance des ventes élevée au cours des trois prochaines années.

Malgré leurs forces, les PME innovatrices sont confrontées à un ensemble de défis plus vastes et plus complexes. Elles déclarent des taux plus élevés d'obstacles importants pour les entreprises, notamment l'augmentation des coûts des intrants, la difficulté d'attirer une main-d'œuvre qualifiée et la volatilité de la demande. De plus, elles sont plus susceptibles de se voir refusées du financement en raison d'un flux de trésorerie insuffisant, d'un manque d'antécédents en matière de crédit ou d'un risque commercial perçu.

Même si les PME innovatrices demandent et reçoivent en moyenne des montants de financement plus élevés, elles font l'objet d'un examen plus approfondi de la part des prêteurs et sont plus susceptibles d'utiliser leur financement pour financer des activités de recherche, de technologie et d'expansion du marché essentielles à l'innovation, mais elles sont souvent perçues comme étant exposées à un risque plus élevé.